

# MONTEREAU-FAULT-YONNE

INITIATIONS ■ Pêche artificielle

## Les jeunes des Rougeaux ont découvert un autre mode de pêche

Dans le cadre des vacances d'été, l'association de fauconnerie de chasse « La Pierre aux Lièvres », a animé un atelier d'initiation de pêche à la mouche artificielle au centre de loisirs « Les Rougeaux » en direction des enfants de 10 à 12 ans.

Depuis le lancement de ce stage d'initiation il y a cinq ans, Jean-Michel Couyade, président, et Yann Cartier, garde particulier, consacrent une partie de leur temps chaque mercredi après midi, à ce mode de Pêche original qui captive l'intérêt des enfants. Le maniement de la canne, de la soie artificielle ainsi que la confection des mouches artificielles consistant à monter sur un hameçon un assortiment de plumes et de fils de ligatures représentant un insecte aquatique, passionne les enfants qui apprennent ainsi la patience.

Pour clôturer ce stage d'initiation, l'association a organisé une sortie sur deux jours, sur les thèmes de l'environnement et de la pêche.



Et afin de diversifier ses lieux de sortie, elle a décidé cette année de faire découvrir le domaine de la boucle des Seiglats, commune de Cannes-Écluse, aux enfants.

### Rapace

Cette réserve naturelle, cadre de verdure et d'eau, a permis aux bénéficiaires d'observer la faune et la flore. Munis de jumelles, les enfants ont aussi appris à reconnaître les espèces en fonction de leur morphologie, de leur comportement et surtout en fonction de leur biotope. Dans la soirée, sur le domaine privé

de La Pierre aux Lièvres, le président a présenté « Héra » son rapace de chasse, au grand bonheur des enfants.

Après une nuit de bivouac sur le domaine, tout ce petit monde s'est rendu sur un étang public près de Balloy, pour une sortie halieutique. Les premiers poissons ont été sortis de l'eau et comme chaque année les accompagnateurs sont devenus des experts du démêlage.

Les poissons ont été au rendez-vous. Gardons, perches et brochets ont été sortis de l'eau. Et comme le respect de l'animal est de

mise, tous les poissons ont été remis à l'eau.

« Depuis l'origine de ce stage, toutes les sorties de pêche se sont effectuées sur des plans d'eau privés (aucune communication de l'eau avec l'extérieur) et ne nécessitent pas l'achat de permis de pêche », explique Jean-Michel Couyade. « Cette année pour que les enfants puissent pêcher sur cet étang et continuer à aller à la pêche pendant les vacances, l'association a offert un permis à chaque enfant ».

L'expérience sera renouvelée l'année prochaine.